MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 14 DEC. 2023

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de l'année 2024 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
AL-HAKKAK Flora	DDPP 21
BEGUIN-BOHIN Catherine	DDPP 22
BERTHOLON Karine	DGAL
BOURELY Clémence	DGAL
COLMAR Cédric	VetAgroSup Clermont-Ferrand
COURCOUL-LOCHET Aurélie	ONIRIS
HUGON Françoise	DDPP 38
KARL Sandra	DDPP 94
LABORIEUX Jacky	DDETSPP 41
LE CHATELIER Benjamin	Ministère de la justice - TJ de Paris
LECHENAULT Marta	DDPP 91
MAUBRAS Laure	DDPP 31
MEGANCK Bruno	DAAF Réunion
MEYRUEIX Anne	DDPP 02
PINEAU Camille	DGER
ROCHE Anthony	DDETSPP 04

ROUYEZ Florence	DDPP 72
SCALABRINO Aline	DDPP 29
SCIMIA Isabelle	DDETSPP 53
TAPPREST Jackie	DDETSPP 70
TAUPIN Isabelle-Sophie	DDETSPP 36
VINCENT Arnaud	DDPP 27
VISTE-MARTIN Caroline	DGAL

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 14 DEC. 2023

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC